

Paris, le 16 novembre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **COP22 : LANCEMENT DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO**

*A l'occasion de la COP 22 qui se tient à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016, la Fondation Brazzaville a annoncé la création du Fonds bleu pour le bassin du Congo.*

#### **Une dynamique régionale africaine au service du développement économique et environnemental**

Le bassin du Congo concentre l'un des plus impressionnants écosystèmes au regard de la grande diversité des espèces qu'il abrite. Il constitue également le second réservoir de carbone du monde après celui du bassin d'Amazonie. La préservation des forêts du bassin du Congo représente dès lors sans conteste un enjeu primordial pour la réduction des effets du changement climatique et pour le développement économique et social des pays et des peuples de cette région.

Lors de la COP22, la Fondation Brazzaville, en collaboration avec le Président de la République du Congo, a annoncé la création d'une nouvelle initiative : le Fonds bleu pour le bassin du Congo. Cette initiative a pour but de redéfinir les bases de l'économie de la région du bassin du Congo en passant de l'exploitation déraisonnée des forêts à un développement durable et innovant autour des eaux du Congo et de ses affluents. Le Fonds s'inscrit ainsi dans ce que la Commission Economique pour l'Afrique a défini comme « l'Economie bleue » en garantissant des solutions tant au niveau économique qu'environnemental.

Cette initiative de premier plan est soutenue par l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et la Zambie.

#### **100 millions d'euros pour des engagements de long terme**

Le Fonds bleu pour le bassin du Congo accompagnera le développement de projets dans des secteurs clés pour le renforcement de l'économie de la région en offrant une alternative viable à la déforestation. Le Fonds participera à l'amélioration des voies de navigation et de transport, notamment par la création de travaux de dragage et de petits ports ; il appuiera l'installation de petits projets hydroélectriques ; il renforcera l'irrigation en vue d'accroître la productivité sur les terres arables dans les savanes ; il permettra le développement de la pêche et la pisciculture, etc.

Le Fonds bleu proposera des subventions renouvelables chaque année de 100 millions d'euros pour les acteurs œuvrant pour la protection de l'environnement et pour la réduction des effets du réchauffement climatique dans la région du bassin du Congo.



**Brazzaville Foundation**  
for peace and conservation

## **A PROPOS DE LA FONDATION BRAZZAVILLE**

La Fondation Brazzaville est une organisation à but non lucratif dédiée à la résolution des conflits, à la préservation de l'environnement et à la conservation de la nature. La Fondation Brazzaville agit comme facilitateur indépendant et neutre entre les parties belligérantes, en Afrique mais également dans le reste du monde.

Basée à Londres, la fondation est dirigée par un conseil d'administration composé de Jean-Yves Ollivier, Président, Philip Prettejohn et Lord Bell de Belgravia. Elle est placée sous le patronage royal de S.A.R. le prince Michael de Kent.

En savoir plus : [www.brazzavillefoundation.org/](http://www.brazzavillefoundation.org/)

## **CONTACT PRESSE**

**Natanael Bloch**

**Mail** : [media@brazzavillefoundation.org](mailto:media@brazzavillefoundation.org)

**Tel** : +33.6.28.02.10.12